

Service interministériel de défense et
de protection civiles

Avignon, le 2^e MARS 2024

Le préfet de Vaucluse

à

liste de destinataires in fine

Objet : Élévation de la posture Vigipirate au niveau « **Urgence Attentat** ».

Suite à l'attentat de Moscou du 22 mars 2024 revendiqué par l'organisation Etat islamique et aux menaces terroristes pesant sur notre pays, le Président de la République a réuni le 24 mars 2024 un conseil de défense et de sécurité nationale lors duquel il a été décidé de rehausser le plan Vigipirate à son niveau le plus élevé « **Urgence attentat** » sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte, il est attendu de votre part que vous vous assuriez sans délai, chacun dans vos domaines de compétences respectifs, de la parfaite exécution des mesures de vigilance, prévention et protection déjà actives.

Tout en maintenant les mesures spécifiques sur les lieux éducatifs, **un effort particulier doit être porté sur les évènements et bâtiments culturels et culturels, notamment en cette fin de semaine.**

Le durcissement de la posture Vigipirate nécessite qu'une attention particulière soit portée :

- aux **évènements, manifestations publiques**, rassemblant un grand nombre de personnes ;
- aux abords des **établissements scolaires, d'enseignement supérieur et de recherche, et des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux**. Les contrôles des accès des personnes à l'entrée de ces établissements doivent être maintenus ;
- aux **établissements recevant du public** : les dispositifs de sécurité doivent privilégier une surveillance dynamique des espaces, la détection des comportements anormaux et le recours à la vidéosurveillance ;
- aux **espaces touristiques, culturels et de loisirs**. L'effort de contrôle systématique à leurs accès doit être maintenu ;
- aux abords des **lieux de culte**, notamment en cette fin de semaine.

Face aux menaces cyber toujours présentes, et en prévision d'un éventuel incident, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur un annuaire de crise à jour afin de mobiliser le personnel susceptible de traiter l'incident.

Dans ce contexte, je vous demande de **sensibiliser l'ensemble de vos personnels à ces questions de sécurité** et pour cela d'**observer la plus grande vigilance** et, en cas de situation anormale, de prévenir immédiatement les forces de police via l'appel d'urgence 17.

Afin de sensibiliser vos personnels, vous pouvez vous appuyer sur la plateforme de sensibilisation au dispositif Vigipirate créée par le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale téléchargeable à l'adresse <https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/>.

Vous veillerez également à **apposer sur les portes d'accès, le logo correspondant à la posture « urgence attentat »**, annexé au présent courrier, et téléchargeable à l'adresse <https://www.sgdsn.gouv.fr/files/files/Vigipirate/logogrammes-vigipirate.pdf>.

Sachant pouvoir compter sur votre pleine et entière mobilisation, je vous remercie pour les diligences mises en œuvre. Mes services (pref-defense-protection-civile@vaucluse.gouv.fr) se tiennent à votre disposition pour toutes questions en liaison avec ce changement de posture.

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,



Vincent Naturel